

Décidée par une banque centrale, la politique monétaire régule la quantité de monnaie dans une économie. En France, cette politique est confiée à la Banque centrale européenne (BCE) qui la pilote de manière indépendante par les 17 pays de la zone euro. Se pose inévitablement la question de l'intégration de la politique monétaire de la BCE avec l'économie française.

En 2012, la BCE a maintenu des taux directeurs bas afin de ne pas freiner une possible reprise de l'investissement. De plus, la BCE a continué ses politiques monétaires non-conventionnelles, c'est-à-dire de "quantitative easing", qui permettent aux banques de second rang de se refinancer plus facilement. En pratique, elle a accepté comme collatéraux les actifs douteux accumulés pendant la crise des subprimes. Enfin, elle a laissé l'euro s'apprécier par rapport aux autres monnaies.

Cette politique monétaire a eu des répercussions sur l'économie française. Tout d'abord, conformément au mandat hiérarchisé de la BCE, l'inflation a été maintenue à un taux très bas (= 1% en France), ce qui rend difficile le remboursement de la charge de la dette (d'autant plus que la croissance est faible). De plus, l'euro fait dégrader la compétitivité de l'économie française et favorise les importations. À cet égard, le gouvernement français a récemment répliqué l'absence de politique de change de la BCE.